

Voulez-vous jouir d'une vue merveilleuse? Grimpez la côte au nord des Chairières par le chemin qui monte du village. C'est une promenade de 3 kilomètres aller et retour. Le tableau qui se déroule devant nous est ravissant. Aucune plume, aucun pinceau ne sera jamais à même de le rendre fidèlement. Si vous pouvez, allez-y tout au matin, vers 6 heures; le soleil l'éclaire alors de façon étrange.

Détaillons ce panorama sans vouloir essayer de le décrire : en face les admirables *crêtes des Chairières* profilent en noir dans le ciel leur arêtes aiguës; sur la droite, *Vresse*, tout au fond, dans la vallée, sous les alternatives d'ombre et de lumière, au loin sur la hauteur apparaissent éclatants au soleil du matin, *Orchimont* et son clocher, séparés de nous par une succession de montagnes semblables à des vagues immenses. A gauche, au premier plan, dans le fond, *les Chairières*, et puis l'amoncellement des hautes collines et la gorge profonde de la Semois se frayant un chemin à travers ce chaos. Dans le lointain plane, sur la vallée, un reste des brouillards nocturnes s'étendant, en un grand lac, jusqu'aux limites de l'horizon (1).

Arrachons-nous à l'extase et continuons notre route jusque Alle (3 kilomètres) pour terminer notre grand circuit à travers les beautés agrestes du versant septentrional de la Semois.

XIII. — VRESSE ET SES ENVIRONS.

Mouzaive. — Laforêt. — Excursions et promenades. — Sugny. — Charme de l'automne. — Membre. — Bohan. — Les fraudeurs. Les cloutiers.

Mouzaive, Laforêt

D'Alle à Vresse, l'itinéraire suit la Semois. Il y a un chemin sur chacune des deux rives. Rive gauche : par *Mouzaive*, curieux petit village, chef-lieu de commune, s'il vous plaît, avec un peu plus de 100 habitants. En face, le moulin, et un bac sur la Semois servant de trait d'union. Un chemin monte à l'extrémité du village dans les champs « Les Assences »; il ne tarde pas à se bifurquer; prenez celui de droite, qui se rapproche de la Semois et fait un crochet dans la vallée du *ruisseau de Rebay*, pour remonter insensiblement à *Laforêt*, autre chef-lieu de commune d'un peu plus de 200 habitants. Comme à Mouzaive, on y rencontre des séchoirs de tabacs, de vieilles et curieuses maisons en tor-

chis ou en pierre de schiste d'une teinte sombre comme si elles portaient des traces d'un récent incendie.

La vieille église est entourée d'un cimetière gazonné où l'on n'inhume plus depuis la création du nouveau, situé hors de l'agglomération.

De Laforêt un chemin bien empierré file en ligne droite à travers champs jusqu'au pont de Vresse, tout proche.

Distance : Mouzaive, 1 km. 1/2; Laforêt, 5 km.; Vresse, 1 km. Total : 7 km. 1/2.

Rive droite : Par le pont d'Alle, le moulin de Mouzaive; à la borne kilométrique 11, prenez le chemin à gauche longeant la Semois : il contourne la *crête des Chairières* en passant à côté d'un ancien moulin. On pourrait gagner Vresse par cette rive, mais il est préférable de franchir la rivière sur la passerelle (1) en face de Laforêt. Distance : 7 km. 1/2.

Vresse, 300 habitants, sur un carrefour très fréquenté, est un lieu de villégiature mouvementé et bien fréquenté, dans un site idyllique. Chaque été voit s'abattre dans son unique rue inégalement dentelée de maisons et d'auberges que garde une vétuste église, le vol des ombrelles roses, bleues et blanches comme un tremblement de papillons diaprés.

Le pays revêt ici un aspect des plus agrestes et des plus sauvages, et sauf l'élévation des sommets et le développement des lignes, je doute fort que les touristes puissent rapporter de Suisse des paysages plus romantiques que celui au milieu duquel s'élèvent Chairières et Vresse, poussés entre des chaînes de montagnes dentées comme d'immenses mâchoires d'un colossal monstre antédiluvien pétrifié, les crocs tournés vers le ciel.

Excursions et promenades.

Elles sont nombreuses autour de Vresse. Les bons piétons n'ont que l'embarras du choix. Les autres pourront, dans un sens de la promenade, utiliser le vicinal. De plus, on trouve ici des voitures, comme dans tous les autres centres de villégiature de la Semois.

1^o Une des plus jolies promenades est certainement celle de la vallée du *ruy au moulin* ou de *Petit-Fays*. Les bons piétons tiendront à la faire à pied. Ils remonteront la route sinueuse de Petit-Fays jusqu'au village de Petit-Fays. A l'entrée de la localité, un chemin non empierré monte vers le bois : c'est celui conduisant à Orchimont par la vallée de Belle-fontaine. Nous le prendrons lorsque nous aurons fait le tour de Petit-

(1) Cf. *Guide des villégiatures belges*, Const. Gouweloos.

(1) Construite aux frais de la commune au printemps. On l'enlève avant l'hiver.

Fays, petite agglomération de moins de 300 habitants. D'Orchimont, descendre le ravin dont la route rejoint celle que nous avons suivie au sortir de Vresse et nous ramène ainsi à notre point de départ. Distance : 13 kilomètres.

Les mauvais marcheurs pourront utiliser le vicinal jusque Petit-Fays et rentrer à pied à Vresse : 5 kilomètres.

Ils procéderont de la même façon pour la visite d'Orchimont : l'aller en vicinal, le retour à pied : 4 kilomètres.

Variante : a) Remonter le ruisseau du moulin (ruy au moulin) ou de Petit-Fays jusqu'au village de ce nom. Le traverser et descendre par le ravin du *ruisseau de Piernoise* au *pont des Berbus* (brebis). De là par le ruy au Moulin jusque Vresse. La partie entre le *pont des Berbus* jusqu'au chemin de Petit-Fays est très sauvage et solitaire, belle aussi. Voir la description plus haut. Distance : 10 kilomètres.

b) Orchimont. De la route de Membre à l'issue de Vresse, prendre à droite un chemin grimpant dans la côte le long de quelques chaumières. Autre bifurcation : prenez encore à droite. Montée dure; belle vue de là-haut sur la vallée. Lorsque la transparence de l'atmosphère le permet, on peut distinguer, aux limites de l'horizon, le gros village de Corbion.

Traversée du plateau dénudé. Le premier chemin à gauche nous fera passer par la Cense Renaux, ancienne ferme en ruines dont il ne reste plus que quelques pans de murs destinés à disparaître sous peu.

Au delà de la Cense en ruines, deux chemins conduisent à Orchimont : préférons le second, qui permet de jouir d'un beau panorama vers Membre et Bohan. Enfin, d'Orchimont, descendre la vallée pour rentrer à Vresse. Distance : 7 à 8 kilomètres.

2° De Vresse par la route de Baillamont jusqu'à la « Maltourne » entre les bornes kilométriques 7 et 6 — croisement de la route avec le chemin de Six-Planes et de Gros-Fays. Prendre la direction de Gros-Fays. Cent mètres environ plus loin, enfilier le chemin agricole de droite; il passe à côté d'un signal géodésique à la cote de 409 mètres au-dessus du niveau de la mer. De là, vue magnifique, décrite plus haut. Ce chemin descend sur un chemin empierré, à proximité de la *Croix Perrot*. Si vous voulez aller aux *Chairières*, le chemin bifurque immédiatement à droite et se continue par un sentier. Le chemin empierré (venant de Gros-Fays), après un coude prononcé, descend sur la route près de la Semois. Remonter la Semois jusqu'au moulin de Mouzaive; passage de la rivière en nacelle, rentrer à Vresse par Mouzaive et Laforêt. (Itinéraire décrit ci-dessus.) Distance : 14 kilomètres.

3° *Crêtes de Chairières.* Par la route à Chairières. Pointez vers l'église de Chairières-la-Petite. Grimpez les crêtes. Là-haut, la végétation n'est formée que de genêts et de bruyères, dont le coloris varie suivant la saison. Jetez un regard circulaire : la vue est jolie dans toutes les directions. Vous vous égarez peut-être là-haut dans la bruyère, car le sentier est à peine tracé. Que cela ne vous arrête pas ! Pointez tout droit dans la direction de Laforêt, c'est-à-dire vers l'ouest, dégringolez la colline, traversez la Semois sur la passerelle de *Laforêt* et rentrez à Vresse. Distance : 6 kilomètres.

4° De Vresse à Sugny la promenade est longue. Un bon marcheur la fera de préférence à pied : *Vresse-Laforêt-Sugny* : 9 kilomètres.



Vresse.

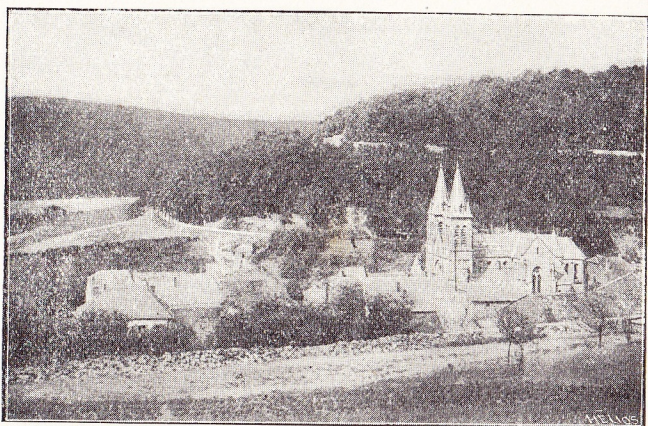
Sugny-Bohan : 7 kilomètres (6 kilomètres si on prend la traverse le long du ruisseau de Bohan). *Bohan-Membre* : 3 kilomètres. *Membre-Vresse* : 4 kilomètres. Total : 23 kilomètres.

Variante : Pour la rendre moins fatigante, prendre la malle-poste à Vresse par Membre. Elle remonte la longue route sinueuse de Charleville le long de la *Membrette* ou *ruisseau de Membre*. Au delà du moulin Simonis, entre les bornes kilométriques n^{os} 24 et 25, un chemin empierré traverse le ruisseau et remonte la côte, c'est celui de *Laforêt-Vresse*, que nous reprendrons au retour. La route de Charleville quitte la vallée de la Membrette au delà de la borne 25 et, par un brusque coude, remonte le plateau. Au croisement de la route et du chemin de Bohan (poteau indicateur) nous enfilons le chemin de Sugny. Les habitations apparaissent immédiatement.

Bientôt la commune forestière de Sugny sera reliée à Corbion et à la France par un chemin de fer vicinal : M. le directeur général l'a promis aux conseillers provinciaux du canton de Bouillon.

Sugny, formant une enclave de la province de Luxembourg, se trouve à peu près à égale distance de Bouillon, de Sedan et de Charleville. Son point culminant est la hauteur de Sopha, située à 450 mètres d'altitude. De ce point, on peut, par un ciel pur, apercevoir les hauteurs de Rocroy.

C'est un vieux village, aux coins curieux, pittoresques, parsemé d'habitations primitives à côté de maisons plus cossues et aussi plus modernes. On y compte un millier d'habitants.



Pussemange.

L'église actuelle est assez curieuse : trois nefs, style gothique. Elle est bâtie sur l'emplacement d'une plus ancienne et est déjà vieille elle-même. En 1851 elle a subi une restauration.

Autrefois Sugny avait deux manoirs féodaux. L'un était la résidence des sires de la Bische, feudataires du prince-évêque de Liège, qui y faisait rendre justice par la Cour souveraine de Bouillon, dont dépendait la localité. Démoli en 1800, ce vieux château fut remplacé par l'école des filles. L'autre château était situé au nord, dans le bois. Il appartenait aux sires de la Roche. On n'en voit plus que l'emplacement qui porte toujours le nom de « château de la Roche ».

Un manuscrit daté de 1657 mentionne les arrêts de la Cour souveraine contre trois pauvres femmes de Sugny : Jenette Petit, Marson Huart et Catherine Robau, accusées de sortilège et condamnées, de ce chef, les

deux premières à être brûlées vives, et la troisième au bannissement perpétuel. Jenette Petit subit sa peine le 8 mars 1657; Marson Huart, pauvre vieille âgée de soixante ans, fut soumise à la torture, afin d'en obtenir des éclaircissements « sur les maléfices dont elle s'est rendue coupable, et sur les personnes qui assistaient aux danses du sabbat, etc., etc. ». Sous l'empire de la souffrance, la pauvre femme confesse tous les faits qu'il plaît à ses juges de lui imputer. Sa déposition, portant le nom du greffier qui vient de la rédiger, et de deux croix tenant lieu de signatures aux deux juges qui ne savent pas écrire, est présentée par rencharge à l'examen du procureur général de la Cour souveraine de Bouillon. Ayant reconnu l'affaire suffisamment instruite, le procureur la renvoya à Sugny avec son apostille. Les juges portèrent leur sentence et l'infortunée Marson Huart, comme Jenette Petit, fut menée au lieu de supplice.

Marson Huart fut étranglée et son corps brûlé aux champs des Po-teaux, le 21 mars 1657...

Ignorance, superstition, imbécillité voilà tes faits.

* * *

Au delà de Sugny, à l'ouest, se trouve *Pussemange*, qui était avant la guerre complètement entouré de bois; mais les Allemands ont dévasté les forêts du territoire français, tout proche. L'armistice est venu à temps pour sauver les bois belges. De sorte que des points élevés de Pussemange la vue porte au loin vers la France, tandis que le village se silhouette sur les forêts belges comme sur un écran. Et ce paysage, dans son ensemble avec l'église gothique aux tours jumelles, est gracieux.

Pussemange a même une gare assez imposante. C'est « la gare sans train », comme on l'appelle dans la région ! Elle est construite depuis avant la guerre, mais les rails ne sont pas posés pour permettre au train d'atteindre le village. On espère que pour l'été 1922 la gare ne sera plus sans train.

Une jolie promenade est celle du vallon magnifique vers Gespunsart, le premier village français. Non loin de là se trouve un « point de vue » qui permet de découvrir la vallée de la Meuse et ses lointains horizons. Pendant la guerre il a servi de point d'observation aux sentinelles de l'occupant.

* * *

Faire ces promenades de la vallée de la Semois au commencement de l'automne est charmant. On sait que c'est alors que l'Ardenne revêt tout son charme intime, ce charme particulier fait de la douceur répandue dans la nature et de l'aspect varié et reposant du paysage.

Çà et là des plaques jaunes apparaissent, devenant plus nombreuses de jour en jour. La verdure uniforme commence à se tacheter de chrôme, d'orange, de carmin.

Les feuilles se dorent et se rosissent comme pour faire revivre, en une chanson d'arrière-saison, les couleurs défuntes des boutons d'or et des églantines. Elles illuminent le paysage de leurs mille et une nuances, en dégradés imperceptibles, depuis les ors pâles et les rouilles tendres jusqu'aux lueurs d'incendie, jusqu'aux couleurs des soleils couchants. Cela rutille parmi les verts mats, mélancoliques, semblables aux verts éteints des étoffes d'un siècle passé.

Sur le sol, les bruyères étalent leurs violets. Leurs tiges ligneuses, dans leur attitude calme et rigide, festonnées de petites feuilles minuscules, bercent imperceptiblement leurs têtes en fleurs. Le pied y enfonce mollement, craignant d'endommager ce velours végétal visité par les abeilles.

Des campanules, des ronces rougies diaprent les chaumes. Des fourgères aux mystérieuses amours épioient leur feuillage dentelé. Les colchiques roses ou violets tapissent les prés, alors que les sorbes brillent le long des routes dont ils soulignent les lacets. Sur la lisière des bois les digitales se campent altières, immobiles.

Un silence paisible enveloppe les collines, les chaumes, les champs, les vallées. Légère et transparente, une brume imperceptible flotte à l'horizon. Les bois se taisent. Un lièvre furtif disparaît entre les arbustes; les oiseaux rassasiés se lèvent lourdement des chaumes.

Souvent, le matin, l'Ardenne s'enveloppe d'un épais brouillard. Les vallées disparaissent sous la coulée neigeuse et duvetée. Des îlots aux molles rondeurs, les sommets des collines, percent de loin en loin. Peu à peu le brouillard disparaît et flotte en larges plis qui s'élèvent et s'abaissent.

Tantôt c'est un rideau léger qui relie les hauteurs de çà et de là et coule au fil des ruisseaux jusqu'au sommet où le soleil dardant plus fort, il s'évanouit tout d'un coup, invisiblement. Il laisse aux herbes des prairies, aux feuilles des arbres et aux toiles d'araignées tendues entre les branches des gouttelettes qui scintillent et s'irisent aux rayons du soleil.

Vers le soir, dans le recueillement des choses, à cette heure divine où tombe le crépuscule, des feux s'allument quelquefois sur les versants des hauteurs et sur les sommets : ce sont les rares sarts qu'on brûle. Leurs lueurs inconstantes font songer à des feux-follets promenant leur existence aérienne à l'horizon.

Plus la nuit épaissit ses ombres, plus ils deviennent fantastiques. Une brise intermittente nous apporte parfois, avec les émanations chaudes du sol, une odeur de brûlé qui, par ces nuits tièdes, se répand sur les campagnes ardennaises.

Membre et Bohan.

De Vresse à Membre, 4 kilomètres, par une route idéalement plate longeant la Semois.

A quelques centaines de mètres de Vresse, nous rencontrons une « pêcherie » faite, comme toutes les pêcheries de la Semois, de deux longs barrages en pierres formant entonnoir; au fond de cet entonnoir est ménagée une ouverture d'un mètre de largeur par où le poisson, qui descend la rivière, est obligé de passer. Une nasse obstrue ce passage et recueille le poisson.

Les montagnes semblent s'élever davantage; elles sont boisées; la Semois coule majestueusement entre deux berges vertes et fleuries. Tout à coup la vallée semble être fermée : on ne voit plus d'issue. Ce n'est qu'un brusque tournant et bientôt apparaît *Membre*.

Bien joli ce nid agreste au milieu de la verdure, douillettement pelotonné dans une gorge sombre au pied d'un formidable rocher : c'est la *Roche à Solorut*. Vers le bas, ce massif rocheux prend le nom de *La Rochette*, point de vue intéressant. A côté, la *Roche à Chevanne*. La *Roche à Solorut* est digne de cette belle vallée et la vue du haut, admirable. Un sentier de chèvre y grimpe en zigzag juste en face du Café de la Semois, près du pont. Arrivé sur la hauteur, on débouche dans un chemin de vidange, le suivre par la gauche : il mène à la crête. Nous dominons Membre blotti dans l'immense méandre de la Semois, autour de sa nouvelle et jolie église ogivale, qui se dresse dans le haut du village comme un vigoureux acte de foi des habitants. Le ruban gris de la route de Charleville ondule de la hauteur opposée, dans la vallée elle enjambe la Semois et côtoie le profond ravin de la Marchette, où elle se perd dans les bois. La principale attraction est la Semois, qui scintille comme un ruban d'argent.

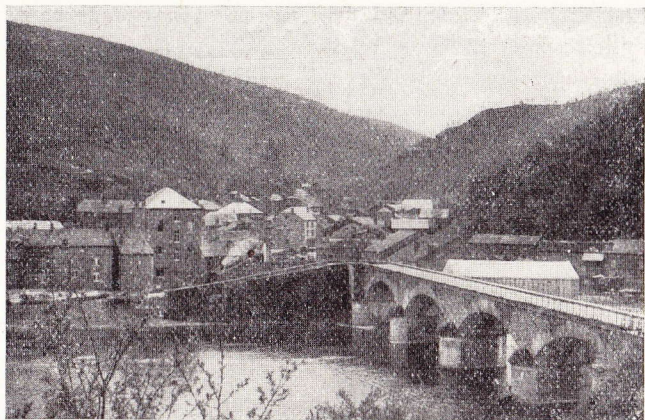
Une route romaine venant de Warcq (France) traversait la Semois au pont de Membre, passait à Louette-Saint-Pierre, Gedinne, etc.

Une charte de 1290 nous apprend que le seigneur d'Orchimont possédait en franc alleu le ponton de Membre, ce qui prouve qu'au XIII^e siècle ce passage était encore fort fréquenté.

Au commencement du siècle passé, Membre avait encore une maison seigneuriale, elle a disparu jusque dans ses fondations; de Prémoré en a été le dernier possesseur.

Pour nous rendre à *Bohan*, nous passons à côté du moulin, bien rustique, bien ardennais. Naguère auberge, cette petite usine a changé de propriétaire. Celui-ci conservera-t-il le beau cachet antique de l'intérieur et la vaste cheminée à taque figurant sur certaines cartes-vues ? Le ry de *Membre* ou *Membrette* fait tourner le moulin et tombe en cascade dans la Semois. Aux deux côtés de son embouchure se dressent des masses de rochers boisés, dont se détachent deux énormes blocs qui semblent avoir roulé dans la rivière; celui de gauche, moins volumineux que son voisin, s'appelle la *Rochette*; l'autre, la *Roche à Chevanne* de la carte militaire.

La Semois s'écarte de Membre et se tord entre les montagnes et les



Membre, vers la route de Sugny.

rochers dans la direction du nord, pour décrire un de ses coutumiers et bizarres méandres. C'est là que se trouve la *Roche blanche* où avaient élu domicile les sorcières du Hultai chassées par Tcha-Tcha. La civilisation les a délogées encore, les pauvres. Il ne leur reste plus une seule roche où danser leur sabbat.

Une route facile contourne la montagne à mi-côte pour relier Membre à Bohan : 2 km. 1/2. Naguère encore il n'y avait qu'un mauvais sentier et un piètre chemin passant par un gué de la Semois, impraticable les trois quarts de l'année.

Nous suivrons le sentier plus court. Il grimpe une côte ardue, le *Durmout*, qui porte bien son nom. Des poteaux téléphoniques le jalonnent.

Arrêtons-nous ! La vue est grandiose, de quelque côté qu'on se tourne, mais un sinistre souvenir s'attache à cette colline : c'est là que devaient se rendre, pour être brûlés, les malheureux que la haute et souveraine cour de Bohan avait déclarés dûment convaincus de sorcellerie. Dans sa bénignité, la cour les dispensait, toutefois, de porter le fagot destiné à les griller.

Du haut du *Durmout* on domine *Bohan*, serré au fond de la vallée, entouré de véritables montagnes. Celle connue sous le nom de *Dame de la Semois*, surmontée d'une grande croix, est la plus élevée de toute la vallée.

Je ne crains pas d'affirmer, après d'autres, que Bohan est un des plus



Bohan. — Ancien chemin vers Membre.

pittoresques villages et des plus capricieux enfants de la Semois : établi en partie dans le fond d'une vallée resserrée, il donne l'effet d'une chose reléguée dans l'oubli. On dirait qu'il veut résister à toute idée de progrès, tellement la plupart de ses maisons sont vieilles et décrépites.

On est non seulement frappé par la vétusté des habitations, mais aussi par le caractère de ses habitants, par leur parler, par leur manière d'être.

Parcourons ce chef-lieu de commune de près de 700 habitants et visitons un de ses ateliers de cloutiers. On verra que cela ne manque pas de couleur locale. Et cette rue, traversée dans sa longueur par le torrent, formé par les ruisseaux de Bohan et la Verra, qui tombent en

nombreuses cascates de la montagne; et cette autre, resserrée, assombrie par les toits surplombants des maisons grises dont les murs, après la récolte, se garnissent des feuilles de tabac qu'on y pend pour les faire sécher.

Il y a, ici, de quoi se repaître les yeux et les oreilles et, vraiment, on s'y attarderait volontiers.

Si on voulait fouiller son histoire, on en couvrirait bien des pages curieuses, car la tradition reporte l'origine de son primitif château au VI^e siècle. Il était en partie construit dans la Semois.

A l'époque de sa splendeur il appartenait au sieur Flourent de Fienne, écuyer-justicier. En dernier lieu, un certain d'Olimart en était propriétaire. Les révolutions ont enlevé à ce manoir ses privilèges et ses armoiries; l'incendie lui dévora d'abord les tourelles. Alors, quand il n'eut plus rien de hautain, ses épaisses murailles donnèrent asile aux roturiers, dont le cœur était certes aussi noble dans leur misère que certains de ses ci-devant seigneurs dans leur opulence. J'ai vu vaquer dans ce vaste rectangle des laboureurs, des bûcherons et le pâtre. Enfin, dernière transformation, un dernier incendie compléta l'œuvre de destruction. On démolit le tout, et aujourd'hui une série de nouvelles constructions couvrent l'emplacement de l'ancien château.

Sur la place, une église bi-séculaire, passablement misérable, à grosse tour carrée, est en harmonie d'aspect avec l'ensemble de l'agglomération.

Autrefois, Bohan n'avait qu'un pont de claie pour communiquer avec le monde. Ensermé comme il était entre l'ample rivière et la montagne formidable à pic de tout côté, la vie des habitants devait se concentrer dans un très petit rayon du toit natal. Presque l'unique moyen de transport alors devait être la hotte, encore beaucoup en vigueur aujourd'hui.

Une bonne route enjambe actuellement la Semois sur un pont de pierre et unit Bohan à Sorendal-Hautes-Rivières (France) et à Membre et Vresse dans la vallée, et, par des grimpées rudes, des chemins empierrés montent, vers le sud, dans la direction de Bagimont-Sugny, et, au nord, vers Gedinne. Des bois encerclent encore toujours le village de toutes parts.

Le Bohanaï est industriel : il fabrique des clous, et beaucoup d'ouvriers vont travailler aux ateliers de métallurgie de Sorendal et de Hautes-Rivières. Les propriétaires terriens cultivent sur une grande échelle cet excellent tabac, connu sous le nom de « tabac de la Semois ». On ne voit partout que champs plantés de la fameuse espèce de Solanacée, originaire de l'île de Tabago. Dans la courbe de la Semois, vers Sorendal, mais sur la rive belge, il y a un très grand nombre de

hangars-séchoirs appartenant aux cultivateurs de tabac de Bohan et de Sorendal. Ils donnent l'illusion d'un immense village.

Le tabac de la Semois a une réputation universelle. Mais ceux qui aiment le fin arôme qu'il exhale, dans une bonne pipe bourrée de fine, moyenne ou grosse coupe, — à condition que ce soit du vrai et non de la camelote, — ont-ils déjà songé à se demander d'où venait cet arôme? C'est dans les vallées, le long des cours d'eau, à l'abri des collines, qu'on rencontre communément les tabacs les plus aromatiques.

Un modeste instituteur de Mouzaive a fait à ce sujet des observations fort intéressantes.

« C'est le climat, dit-il, qui forme l'arôme spécial de la contrée.



Bohan.

(D'après carte Nels.)

La vallée de la Semois se trouve dans des conditions particulièrement favorables à la culture du tabac. Sa profondeur moyenne de 200 mètres lui assure une température supérieure de 4 à 5 degrés à celle des hauteurs; sa rangée septentrionale de collines la met à l'abri de la bise du nord, tandis que la Semois, avec ses nombreux méandres et sa grande surface d'eau peu profonde, la couvre pendant tout l'été de chauds brouillards jusqu'à 7 ou 8 heures du matin. »

C'est donc à la rivière elle-même et aux hautes roches qu'elle baigne, comme aux sels minéraux qui se sont déposés le long de ses rives, dans les terres de Bohan, de Frahan, d'Alle, que savons-nous encore? C'est aux collines qui abritent les cultures contre les vents du nord et aux chauds brouillards d'été qui se forment dans les vallées que le tabac

de la Semois doit le délicieux arôme qui le recommande aux connaisseurs.

Les fraudeurs.

« Pénétrons dans un de leurs repaires... Un cabaret, une auberge campés sur la frontière, ruisselant de blancheurs au milieu d'une prairie, en plein bois, isolés, ou bien encaissés au fond d'une gorge sauvage et hérissée.

» C'est le bois Jean, la baraque Cagnaux, la ferme de la Cense...

» Le long du sentier cramponné à la roche nous avons dévalé et nous voici devant l'auberge, la baraque comme on l'appelle... Une vaste pièce, basse, aux murs crépis à la chaux, suintant la fumée, fétide d'haleine... Toute une masse, un entassement pêle-mêle, d'hommes, d'enfants, de femmes, de vieillards, étranges, louches, veules. Les vêtements en loques, les têtes broussailleuses, les yeux encaissés dans leurs orbites, dardant de fauves regards, livides, interrogateurs, tant ils fouillèrent les profondeurs ! Toute cette populace, attablée, affalée sur les bancs gras, chantant, riant de tristes rires, buvant des jattées de café, vrais brigands au repaire !...

» Chacun se lève à son tour quérir à la pièce voisine la fraude de nuit, la pacotille. Ce n'est pas la fraude en grand des attirails agencés, des voitures aux roues et aux sièges creux, des blocs de granit entaillés comme bacs à alcool, des arbres comme saignant d'hier et doublés de zinc...

» Non, c'est la fraude modeste, mais plus sinistre, plus hasardeuse, plus casse-cou...

» La marchandise, grossièrement, tant bien que mal, se dissimule où elle peut... Le tabac double les semelles des souliers, les cigares se glissent dans le dos, — cela leur donne au déballage un arôme tout particulier, — le café s'enchevêtre dans la tignasse, et le pétrole, tout bonnement, à la cruchette, se porte à la main.

» Une fois monté, équipé, astiqué, furtivement le fraudeur se glisse sous la forêt. Sans repos, en éveil, l'œil au guet, l'oreille tendue, il s'enfonce sous les taillis... Il franchit monts et ravins, connaît le *chêne Marié* et la *Caverne des Sept Croisettes*...

» Les sentiers détournés, tordus de cépées, mordus de ronces, tellement sauvages — comme le dit Stanley de sa grande forêt — qu'au lieu d'y tailler des tranchées, on aurait plus vite fait d'y marcher par-dessus, quitte, parfois, à disparaître dans un buisson !

» Et ce que Stanley ne rencontra pas, des douaniers ! Le fusil en bandouillère, le revolver au poing, le sabre au côté, le molosse en

laisse (1), ils surgissent du chemin creux... Sauve qui peut !... Les bretelles portant les ballots sont tranchées, la marchandise abandonnée et le contrebandier est heureux lorsqu'il en escape... Dans le nocturnal silence se livrent parfois des combats acharnés et les coureurs de frontière la font rude la corvée des douaniers français, toujours en péril et à la merci d'une balle franche ou d'un coup de couteau dans l'ombre (2). »

Pendant la guerre, les fraudeurs ont connu de beaux jours... On en cite qui ont fait fortune. Mais tout passe, tout casse, tout lasse, disait



Bohan. — Une rue pittoresque.

Alexandre Dumas. Il paraît que maintenant ce métier nourrit à peine son homme. Que sera-ce lorsque nous aurons l'union économique avec nos voisins du sud ?

(1) Le chien a été beaucoup employé autrefois par les contrebandiers pour la fraude du tabac de Belgique en France. On attachait des paquets de tabac tout autour du corps des pauvres bêtes, qui, admirablement dressées, franchissaient la nuit, en rampant et sans le moindre aboiement, les lignes gardées. Quand la ruse fut découverte, la douane dressa d'autres chiens à donner la chasse aux animaux fraudeurs et le système ne valut plus grand'chose.

(2) Thomas Braun, *En Ardenne*. Gand, 1898.

Les cloutiers (1).

Vie de parias que celle des contrebandiers ! Mais au moins en plein air, devant le grand soleil, ou au clair de lune au fond des forêts fraîchissantes, par la froidure ou la chaleur ! Vie d'espace, d'horizon, d'air, de nature !

Les cloutiers, eux, passent leur vie à clouter dans une forge qui ressemble plus à une géhenne qu'à un atelier ? Des villages entiers résonnaient autrefois du martellement de l'enclume. Aujourd'hui, quelques firmes ont monopolisé ce travail. Les cloutiers isolés deviennent de plus en plus rares.

Adieu ! les floraisons estivales et les durs et bons métiers de la glèbe !

Adieu ! les grands vents qui nous claquent au visage !

Les cloutiers, avec leur métier noir, s'enferment dans l'atelier étroit qui souvent n'est qu'un cabanon aux murs écaillés et hâlés, rancis d'âcres fumées et mordus de calcinations dartreuses.

Des chiens pelés et efflanqués servent de force motrice là où la roue hydraulique ou la vapeur fait défaut. Ils sont bien dressés, ces utiles compagnons du cloutier. A l'heure du travail ils viennent d'eux-mêmes prendre la place dans la roue qu'ils font tourner avec conviction comme s'ils avaient conscience de l'utilité de leur labeur. Au moindre geste du cloutier, ils s'arrêtent ou continuent à peser sur la roue motrice comme un écurcuil s'ébat dans la sienne par passe-temps. Braves chiens, va !

Toute une population d'hommes et de jeunes gens sont attelés à la forge, le visage brûlé de poussière...

Sur le territoire belge la clouterie tend à disparaître, parce que les moyens faciles de transport manquent. Mais à un pas, en France, à Sorendal, à Hautes-Rivières, le travail du fer est très florissant. Là, ce n'est pas seulement la clouterie, mais aussi la boulonnerie qui fait retentir l'enclume à tour de bras. Cette fanfare industrielle détonne un peu dans le cadre pittoresque de la vallée ardennaise.

(1) D'après Thomas Braun, *En Ardenne*.

N'ayons qu'un cœur pour aimer la Patrie
Et deux lyres pour la chanter.
Baron de Reiffenberg.

LA SEMOIS ET SES AFFLUENTS

PAR

JOSEPH REMISCH

avec une carte au 100,000^e de l'Institut cartographique militaire.



SIÈGE SOCIAL DU TOURING CLUB DE BELGIQUE
RUE DE LA LOI, 44, BRUXELLES

ERRATA

- Page 30, ligne 19, lire : *chanoine* au lieu de *doyen*.
Page 36, ligne 13, lire : *Nantimont* au lieu de *Nautimont*.
Page 54, ligne 31, lire : à *Arlon* au lieu *en ville*.
Page 65, ligne 18, lire : *Arnulph* au lieu de *Arnoul*.
Page 82, ligne 7, après *Allemands*, ajouter : en 1914.
Page 82, ligne 27, entre *et* et *Rulles*, ajouter : *de*.
Page 121, après la ligne 33^e, intercaler : (Cfr. *Trois jours avec les Boches*, par l'abbé L. Tillière, pages 44 et 45.)
Page 148, ligne 21, lire : *le* au lieu de *de*.
Page 155, ligne 15, lire : 1793 au lieu de 1743.
-